Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 60 (1931)

Heft: 11

Nachruf: M. Hyacinthe Currat, inspecteur scolaire

Autor: Barbey, F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cœurs se rappellent, encore émus, l'intervention médiatrice de l'Ermite du Ranft, dont ils connaissent le rôle pacificateur au sein de la Ligue helvétique, les feux qui sur les montagnes se confondent parfois aux étoiles, nous font lever les yeux vers le ciel et chacun conçoit davantage la continuelle protection de la divine Providence. Dieu n'a-t-il pas, en effet, secouru en tant d'heures difficiles cet Etat qui est né de la volonté de quelques hommes qui jurèrent de s'unir pour défendre leurs droits. Le regard remonte plus loin que les 450 années déjà parcourues, il va jusqu'au début, jusqu'au Pacte de 1291, et au cours de tous ces siècles, il retrouve toujours la protection du Ciel soutenant dans leurs justes efforts les Confédérés.

Tout le passé de la Suisse est plus proche de nous le soir du 1er août, il nous enseigne une grande leçon de volonté et d'honneur, il nous prouve combien la confiance en Dieu et la fidélité aux traditions de travail et d'économie peuvent permettre la prospérité d'un pays, malgré les inévitables crises dont chaque période de l'existence d'un peuple est traversée.

En cette nuit du 1er août, comme les Suisses primitifs, chacun peut prendre en lui-même, afin de collaborer dans la mesure de ses forces à la grandeur de son pays, la résolution de réaliser, dans le domaine de son activité, l'appel contenu dans l'une des phrases de la proclamation que le Conseil d'Etat adressa au peuple fribourgeois. Ces quelques lignes disent tout simplement en rappelant l'histoire de la Suisse : « Souvenons-nous de ce passé. Prenons tous ensemble la résolution ferme de poursuivre notre tâche dans ce même esprit de paix et de progrès. » Nous pourrons ainsi espérer que, dans l'avenir, comme par le passé, Dieu continuera à protéger notre chère Patrie.

M.-Antoinette Duruz.

M. Hyacinthe CURRAT, inspecteur scolaire

L'école primaire fribourgeoise a subi une nouvelle perte considérable par le décès, survenu le 14 avril dernier, de l'excellent pédagogue et du chrétien fervent que fut M. Hyacinthe Currat, inspecteur scolaire du Vme arrondissement.

Originaire de Grandvillard, où il naquit le 8 mai 1858, Hyacinthe Currat termina ses études à l'Ecole normale par l'obtention du brevet de capacité en juillet 1876. La même année, il fut appelé par l'autorité supérieure à prendre la direction de l'école primaire de Morlon, qu'il conserva durant vingt ans. Sous son impulsion et grâce à son remarquable talent d'éducateur et d'instituteur, l'école du paisible village gruyérien acquit bien vite une véritable renommée et répandit au loin les échos de l'enseignement de maître Currat. Celui-ci avait la spécialité de l'enseignement intuitif, basé non seulement sur l'observation directe des êtres vivants et inanimés, mais faisant rationnel-

lement éclore les conclusions et les connaissances dans les jeunes intelligences. A l'époque où furent édités les manuels d'enseignement, désignés sous le vocable de « livre unique », ouvrages élaborés sous la direction de M. Horner selon l'esprit de la méthode de concentration, l'instituteur de Morlon fut un des premiers à obtenir plein succès dans la voie nouvellement tracée. Comme éducateur, M. Currat sut toujours allier dans une sage mesure une ferme sévérité à une bonté d'âme et à un bienveillant intérêt pour ses élèves qui savaient l'apprécier et reconnaître en lui le guide éclairé et prudent.

Les jeunes maîtres furent nombreux qui, soit comme débutants dans l'art d'enseigner, soit comme stagiaires au moment où ce système de formation pédagogique était en vigueur dans le canton, furent heureux de puiser à la source de ses judicieux conseils et de sa précieuse expérience.

A l'heure où il s'agissait de développer la pédagogie pratique à l'Ecole normale d'Hauterive, M. Python, directeur de l'Instruction publique, avait songé à confier au maître distingué de l'école de Morlon le poste de maître de l'école d'application, mais M. Currat était un modeste et il aimait sa belle Gruyère : ce projet ne trouva pas sa réalisation. Pourtant, en 1896, quand survint le décès de M. Hippolyte Villard, inspecteur de la Veveyse, M. Currat dut se résigner à quitter sa chère école pour tenir les rênes de la direction des écoles veveysannes. On peut affirmer qu'il guida de main sûre la barque scolaire qui venait de lui être confiée. En éducateur consommé, pleinement conscient de ses responsabilités et de celles de ses subordonnés, il apportait à ses collaborateurs son inaltérable dévouement, sa compréhension saine et profonde des besoins de l'école populaire, son zèle éducatif et son amour sincère de l'enfance confiée à ses soins. On peut dire, sans exagération, que l'inspecteur Currat soutint avec acharnement et sans défaillance aucune la besogne entreprise. Aussi, sous son égide vigoureuse, les écoles de la Veveyse ont-elles marché à grands pas dans la voie du progrès et, sous le régime des examens fédéraux de recrutement, les a-t-on vues fréquemment occuper le premier rang dans les classifications de la statistique. Les membres du corps enseignant, instituteurs et institutrices, avaient du courage à suivre l'exemple de leur chef et éprouvaient une réelle satisfaction à voir leurs efforts minutieusement constatés et impartialement reconnus. Ils suivaient ponctuellement ses judicieuses directions pédagogiques. M. Currat n'eut pas de peine à mettre en honneur auprès de ses subalternes les méthodes d'enseignement qui l'avaient conduit lui-même au succès.

A un moment donné, le cercle de justice de paix de Vaulruz fut ajouté à son arrondissement, et en 1906, après la démission de son collègue et ami, M. François Oberson, M. Currat, qui avait une prédilection pour son district d'origine, fut transféré à l'inspectorat du Vme arrondissement qu'il a conservé jusqu'à sa mort. Là encore,

dans ce nouveau champ d'action, son activité fut féconde et incessante, et les fatigues du labeur quotidien, les infirmités de l'âge ne réussirent jamais à faire tirer à cet homme intrépide la conclusion qu'il avait assez travaillé et qu'il avait enfin droit à un peu de repos. En 1926, M. le conseiller d'Etat Python, lui-même surmené par une vie toute de travail et de généreux dévouement à la cause du progrès fribourgeois dans tous les domaines, voulut fêter, au déclin de sa vie, avec les inspecteurs et inspectrices, les cinquante années d'activité pédagogique de M. Currat, en même temps que de M. Merz, inspecteur du Lac. Ce fut une journée d'émotion que celle de la conférence tenue au Vuilly en mai 1926. M. Currat aimait à en rappeler le souvenir. Dans la Gruyère, comme dans la Veveyse, l'homme d'école et l'inspecteur fut hautement apprécié des autorités, du corps enseignant et de la population. Il faut avoir vu M. Currat à l'œuvre dans les visites scolaires, dans les examens et aussi dans sa modeste chambre de travail au fond du village de Morlon, pour dire jusqu'à quel point il poussait l'accomplissement du devoir professionnel. Quatre jours avant sa mort, il était encore à l'œuvre dans les écoles de Bulle, suivant avec intérêt les examens cantonaux des cours complémentaires, auxquels il a voué aussi sa sollicitude constante et éclairée. On peut affirmer qu'il a succombé à la tâche.

Nous pourrions passer en revue d'autres aspects de la carrière si noblement remplie et si méritoire de l'homme de valeur que nous venons de perdre. Qu'il nous suffise de rappeler que Hyacinthe Currat s'est intéressé efficacement dans sa paroisse et dans son district à toutes les œuvres reconnues utiles au pays. Comme secrétaire de la fondation Ritter en faveur des apprentissages de la jeunesse de la Gruyère, comme membre du comité de la caisse Raiffeisen de Morlon, comme conseiller paroissial, M. Currat fut un homme d'un dévouement spontané et déployé sans compter. Et le cher défunt fut un excellent citoyen et un chrétien convaincu, à la foi profonde et agissante, un exemple vivant pour tous ceux qui l'ont connu et aimé. Sa mémoire vivra en bénédiction dans le cœur des éducateurs de la jeunesse et dans l'histoire de l'école fribourgeoise.

F. Barbey.

L'on a dit qu'il faut savoir souffrir non seulement *pour* l'Eglise, mais *par* l'Eglise. S'il y a quelque vérité dans cette parole, c'est que nous avons parfois besoin d'être traités fortement, d'être tenus dans l'ombre, le silence et toutes les apparences de la disgrâce, et peut-être pour n'avoir pas assez saintement profité des faveurs et des avances de l'Eglise en d'autres temps.

Puis, n'en doutons pas, ce traitement fort, nous faisant efficacement concourir à l'ordre et à la sainteté de l'Eglise, nous sera l'équivalent surnaturel d'une mission. En tout cas, le signe certain que nous gardons la plénitude de l'esprit est de ne jamais admettre que nous puissions souffrir par l'Eglise autrement que nous pouvons souffrir par Dieu.

P. Clérissac.